

## Le Projet

### Contexte et objectifs

Les gens du voyage sont présents sur la commune d'Ambert depuis de nombreuses années et sont fortement attachés à ce territoire.

Les familles souhaitent accéder à un habitat pérenne afin de consolider leur intégration au sein de la commune, et d'améliorer leurs conditions de vie.

La municipalité d'Ambert qui encourage fortement cette intégration est à l'origine d'un projet global de création d'une aire d'accueil et d'une opération d'habitat adapté, conformément au schéma départemental.

Fin d'année 2003, une étude sur les besoins est menée auprès des familles afin d'identifier leurs projets et leur capacité d'insertion et de changement. Le diagnostic social est effectué en lien étroit avec les travailleurs sociaux du Conseil général et l'AGSGV63. Il conclut à l'ancrage territorial des familles et à un besoin d'habitat pérenne.

Fin 2004, SCIC Habitat Auvergne et Bourbonnais accepte de conduire et de réaliser ce projet.



### Présentation synthétique de l'opération

Lieu : **AMBERT** Année : 2007 / 2009  
Type d'opération : Logement très social PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)  
Nombre de logements : 9  
Nombre de destinataires : 9 familles locataires

### Portage du projet et partenariat

La Ville d'Ambert pilote ce programme, a réalisé l'acquisition foncière ainsi que les aménagements nécessaires pour la voirie et les espaces communs.

L'Etat participe au soutien financier des différentes opérations menées.

Le Conseil général assure un financement des logements PLAI, participe à l'élaboration du diagnostic social et assure un suivi social des familles.

La SCIC Habitat assure la maîtrise d'ouvrage et la gestion des opérations d'habitat adapté.

L'AGSGV 63 coordonne l'ensemble des opérations menées sur le site et accompagne les bailleurs dans la définition et le suivi des programmes.

## L'opération

### Présentation technique

Maisons individuelles de plain-pied, indépendantes ou mitoyennes.  
1 place caravane par logement.

9 lots dont la superficie varie de 540 m<sup>2</sup> à 300 m<sup>2</sup>  
Surface de bâti (*hors caravane*) : 574 m<sup>2</sup> (surface habitable globale)

### Le site d'opération

**Superficie d'ensemble de l'opération** : 4400 m<sup>2</sup> environ

**Mode d'acquisition /origine du foncier** : acquisition du foncier par la Ville, mise à disposition par bail emphytéotique à SCIC Habitat.

**Environnement/localisation dans la commune** : Lieu d'installation historique des familles, à proximité de l'aire d'accueil dans une zone d'activité et de loisirs.

### Caractéristiques d'adaptation de l'habitat aux besoins :

Logement locatif à destination de familles à très faibles ressources (PLAI)

Emplacement caravane sur parcelle.

Possibilité d'installer un chauffage poêle à bois pour une meilleure maîtrise des coûts d'énergie.

### Montant du loyer pour les ménages :

Loyers conventionnés APL – reste à charge en fonction des ressources.

Charges locatives

### Aide(s) au logement perçue(s) :

Allocation Personnalisée au Logement

Aides Fonds de Solidarité Logement (sous condition d'éligibilité)